

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 07/08/2025 - 49092 - 2016 B 05627 - 821 178 316 - .TOF

49092



**.Tof**

Numéro SIRET : **82117831600013**  
Code APE : **7022Z**

**52 RUE MADELEINE MICHELIS  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE**

**COMPTES ANNUELS**

**du 01/01/2023 au 31/12/2023**

# Sommaire

<b>Attestation de Présentation</b>	<b>2</b>
<b>Bilan simplifié</b>	<b>4</b>
<b>ACTIF</b>	
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<b>PASSIF</b>	
<i>Capitaux Propres</i>	4
<i>Dettes</i>	4
<b>Compte de résultat simplifié</b>	<b>6</b>
<b>Bilan simplifié détaillé</b>	<b>8</b>
<b>ACTIF</b>	
<i>Actif immobilisé</i>	8
<i>Actif circulant</i>	8
<b>PASSIF</b>	
<i>Capitaux Propres</i>	9
<i>Dettes</i>	9
<b>Compte de résultat simplifié détaillé</b>	<b>11</b>
<b>Annexes</b>	<b>14</b>
<b>Etats fiscaux</b>	<b>21</b>

.Tof

# Attestation de présentation

## Attestation de Présentation

### ATTESTATION

d'expert comptable

#### MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

*Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise .Tof pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.*

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 30 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	65 032,91	Euros
chiffre d'affaires	149 588,40	Euros
résultat net comptable	-1 196,36	Euros

Fait à PARIS  
Le 14/05/2024

Signature de l'Expert Comptable

Maréchal

Signature numérique de Maréchal  
Date : 2024.05.15 16:03:59 +02'00'

Cabinet Didier Maréchal & Associés

.Tof

# Bilan simplifié

**Bilan simplifié**

Présenté en Euros

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2023</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>31/12/2022</b> (12 mois)		<b>Variation</b>
	<b>Brut</b>	<b>Amort.prov.</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>	
<b>Actif immobilisé</b>					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	8 785,37	7 080,84	1 704,53	1 644,35	60
Immobilisations financières					
	<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 785,37</b>	<b>7 080,84</b>	<b>1 704,53</b>	<b>1 644,35</b>
					<b>60</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	35 387,70		35 387,70	52 621,30	- 17 235
Autres créances	5 507,12		5 507,12	3 950,30	1 557
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	22 411,23		22 411,23	11 997,92	10 413
Caisse					
Charges constatées d'avance	22,33		22,33	240,09	- 218
	<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>63 328,38</b>	<b>63 328,38</b>	<b>68 859,21</b>	<b>- 5 483</b>
	<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>72 113,75</b>	<b>7 080,84</b>	<b>65 032,91</b>	<b>70 455,56</b>
					<b>- 5 423</b>
<b>PASSIF</b>		Exercice clos le <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2022</b> (12 mois)		<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>					
Capital social ou individuel (dont versé : )		1 000,00	1 000,00		
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale		100,00	100,00		
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		12 199,89	7 969,21		4 231
Résultat de l'exercice		-1 196,36	12 230,68		- 13 427
Résultat de l'exercice précédent à affecter					
Provisions réglementées					
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12 103,53</b>	<b>21 299,89</b>		<b>- 9 196</b>
<b>Dettes</b>					
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées		9 104,04	12 833,01		- 3 729
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		6 822,04	1 913,60		4 908
Autres dettes		29 503,30	34 409,06		- 4 906
Produits constatés d'avance		7 500,00			7 500
	<b>DETTES</b>	<b>52 929,38</b>	<b>49 155,67</b>		<b>3 774</b>
	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>65 032,91</b>	<b>70 455,56</b>		<b>- 5 423</b>

.Tof

# Compte de résultat simplifié

### Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Varia	%	
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services		149 588,40	173 760,92	- 24 173	-13,91
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>		<b>149 588,40</b>	<b>173 760,92</b>	<b>- 24 173</b>	<b>-13,91</b>
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Autres Produits	9 808,19	3,90	9 804	N/S	
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A.</b>	<b>159 396,59</b>	<b>173 764,82</b>	<b>- 14 368</b>	<b>-8,27</b>	
Achats marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnement					
Variation stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes	80 580,64	63 382,85	17 198	27,13	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 302,85	1 670,82	368	-22,02	
Rémunérations du personnel	50 189,95	65 869,10	- 15 679	-23,80	
Charges sociales	24 581,50	25 765,63	- 1 184	-4,60	
Dotations aux amortissements	660,27	1 435,71	775	-54,01	
Dotations aux provisions					
Autres charges	80,56	83,91	- 3	-3,99	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>157 395,77</b>	<b>158 208,02</b>	<b>- 1 812</b>	<b>-0,51</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 000,82</b>	<b>15 556,80</b>	<b>- 13 556</b>	<b>-87,14</b>	
Produits financiers	0,04				N/S
Produits exceptionnels					
Charges financières	134,78	282,87	- 148	-52,35	
Charges exceptionnelles	2 782,44	2 232,25	550	24,65	
<b>Résultat avant participation et IS</b>	<b>-916,36</b>	<b>13 041,68</b>	<b>- 1 958</b>	<b>-107,03</b>	
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices	280,00	811,00	- 531	-65,47	
<b>Total des Produits</b>	<b>159 396,63</b>	<b>173 764,82</b>	<b>- 14 368</b>	<b>-8,27</b>	
<b>Total des charges</b>	<b>160 592,99</b>	<b>161 534,14</b>	<b>- 1 941</b>	<b>-0,58</b>	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-1 196,36</b>	<b>12 230,68</b>	<b>- 1 427</b>	<b>-109,78</b>	
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

.Tof

## Bilan simplifié détaillé

## Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
<b>Actif immobilisé</b>					
Immobilisations corporelles	<b>8 785,37</b>	<b>7 080,84</b>	<b>1 704,53</b>	<b>1 644,36</b>	<b>60</b>
218200 Matériel de transport	4 900,00		4 900,00	4 900,00	
218300 Matériel de bureau & informatique	2 835,37		2 835,37	2 114,92	720
218400 Mobilier	1 050,00		1 050,00	1 050,00	
281820 Amort. Matériel de transport		4 586,94	-4 586,94	-4 446,94	- 140
281830 Amort. Matériel de bureau & info.		1 916,40	-1 916,40	-1 606,13	- 310
281840 Amort. Mobilier		577,50	-577,50	-367,50	- 210
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 785,37</b>	<b>7 080,84</b>	<b>1 704,53</b>	<b>1 644,36</b>	<b>60</b>
<b>Actif circulant</b>					
Clients et comptes rattachés	<b>35 387,70</b>		<b>35 387,70</b>	<b>52 622,60</b>	<b>- 17 235</b>
411000 Clients	18 394,50		18 394,50	49 474,30	- 31 084
416000 Client douteux	3 217,20		3 217,20		3 217
418100 Clients factures à établir	13 776,00		13 776,00	3 144,10	10 632
Autres créances	<b>5 507,12</b>		<b>5 507,12</b>	<b>3 950,60</b>	<b>1 557</b>
444000 Etat impôts sur les bénéfices				300,00	- 300
445269 Tva déd intracom	447,96		447,96		448
445600 T.V.A. sur biens & services	530,36		530,36		530
445670 Crédit de TVA à reporter	575,00		575,00	48,00	527
445680 Tva déductible à régulariser	3 724,00		3 724,00		3 724
445780 Tva collectée à régulariser				3 411,10	- 3 417
445860 T.C.A./fact. non parvenues	229,80		229,80	18,60	44
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	<b>22 411,23</b>		<b>22 411,23</b>	<b>11 997,92</b>	<b>10 413</b>
512100 Crédit Agricole	22 411,23		22 411,23	11 997,92	10 413
Charges constatées d'avance	<b>22,33</b>		<b>22,33</b>	<b>240,09</b>	<b>- 218</b>
486000 Charges constatées d'avance	22,33		22,33	240,09	- 218
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>63 328,38</b>		<b>63 328,38</b>	<b>68 851,11</b>	<b>- 5 483</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>72 113,75</b>	<b>7 080,84</b>	<b>65 032,91</b>	<b>70 455,96</b>	<b>- 5 423</b>

## Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	
101000 Capital	1 000,00	1 000,00	
Réserve légale	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	
106100 Réserve légale	100,00	100,00	
Report à nouveau	<b>12 199,89</b>	<b>7 969,21</b>	<b>4 231</b>
110000 Report à nouveau (créiteur)	12 199,89	7 969,21	4 231
Résultat de l'exercice	<b>-1 196,36</b>	<b>12 230,68</b>	<b>- 13 427</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12 103,53</b>	<b>21 299,89</b>	<b>- 9 196</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées	<b>9 104,04</b>	<b>12 833,01</b>	<b>- 3 729</b>
164001 Emprunt CA 15K-1	9 101,96	12 833,01	- 3 731
168840 Intérêts courus sur emprunts	2,08		2
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>6 822,04</b>	<b>1 913,60</b>	<b>4 908</b>
401000 Fournisseurs	5 443,24		5 443
408100 Frs factures non parvenues	1 378,80	1 913,60	- 535
Autres dettes	<b>29 503,30</b>	<b>34 409,06</b>	<b>- 4 906</b>
421000 Personnel - Rémunérations dues	1 883,09		1 883
431000 Sécurité sociale	1 878,00	2 081,00	- 203
437200 Art. 83 cadres	7 348,50	7 432,71	- 84
437300 Caisse de retraite	419,14	2 911,00	- 2 492
437320 Prévoyance cadres		478,57	- 479
437330 Mutuelle cadre		332,16	- 332
437500 Mutuelle cadre	1 102,04		1 102
438600 Organismes - Autres charges à payer	1 785,47	2 016,80	- 231
442100 Etat - Prlvmt à la source	377,00	504,00	- 127
444000 Etat impôts sur les bénéfices	280,00		280
445279 Tva coll intracom	447,96		448
445680 Tva déductible à régulariser		166,00	- 166
445720 TVA coll. Ventes à 20 %	536,57	8 246,29	- 7 710
445780 Tva collectée à régulariser	3 579,00		3 579
445870 T.C.A./factures à établir	2 296,00	524,00	1 772
455100 Assoc. c/c Renaud Christophe	3 620,53	7 166,53	- 3 546
457000 Associés - Dividendes à payer	3 950,00	2 550,00	1 400
Produits constatés d'avance	<b>7 500,00</b>		<b>7 500</b>
487000 Produits constatés d'avance	7 500,00		7 500
<b>DETTES</b>	<b>52 929,38</b>	<b>49 155,67</b>	<b>3 774</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>65 032,91</b>	<b>70 455,56</b>	<b>- 5 423</b>

**.Tof**

## Compte de résultat simplifié détaillé

## Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
706000 Prestations de services	149 588,40	173 760,92	- 24 173	-13,91
32 836,40		43 659,50	- 10 823	-24,79
706020 Prestations de services - export	116 752,00		116 752	N/S
706900 Prestations de services-export		130 101,42	- 130 101	-100
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>149 588,40</b>	<b>173 760,92</b>	<b>- 24 173</b>	<b>-13,91</b>

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres Produits				
758000 Produits divers de gestion courante	9 808,19	3,90	9 804	N/S
3,24		3,90	- 1	-16,92
791000 Transfert de charges d'exploit	9 804,95		9 805	N/S
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A.</b>	<b>159 396,59</b>	<b>173 764,82</b>	<b>- 14 368</b>	<b>-8,27</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approv.				
Autres achats et charges externes				
604000 Achats Etudes/prestations services	80 580,64	63 382,85	17 198	27,13
598,45			598	N/S
606300 Fournitures Entretien, petit équip.	5 485,77	2 682,71	2 803	104,49
606400 Fournitures administratives	1 142,80	239,00	904	378,16
611000 Sous-traitance générale	37 146,96	28 927,82	8 219	28,41
611001 Sous-traitance UE	1 140,00	2 916,42	- 1 776	-60,91
613200 Locations immobilières	3 800,00	3 600,00	200	5,56
613500 Locations mobilières	313,53		314	N/S
615500 Entr. répar. biens mobiliers	761,60	906,26	- 145	-15,96
616100 Assurances multirisques	1 545,66	533,64	1 012	189,64
618100 Documentation générale	2 468,47	1 378,49	1 090	79,07
618300 Documentation technique		326,53	- 327	-100
622600 Honoraires	4 469,00	4 108,00	361	8,79
622700 Frais d'actes et de contentieux	0,73	22,99	- 22	-96,82
623400 Cadeaux à la clientèle	4 606,44	1 195,17	3 411	285,42
623600 Catalogues & imprimés		46,99	- 47	-100
623800 Pourboires		3,00	- 3	-100
625100 Voyages & déplacements	10 830,04	10 112,88	717	7,09
625700 Réceptions	3 711,75	4 033,33	- 322	-7,97
626000 Frais postaux et télécom.	159,05	40,34	119	294,27
626100 Téléphone		207,42	- 207	-100
626200 Téléphone Portable	1 1532,21	1 158,56	374	32,25
627000 Services bancaires et assimilés	799,03	669,42	130	19,36
627100 Commissions carte bleue	69,15	104,38	- 35	-33,75
628000 Divers		169,50	- 170	-100
Impôts, taxes et versements assimilés				
633300 Particip. employ. form. prof.	1 302,85	1 670,82	- 368	-22,02
271,06		496,49	- 225	-45,40
633500 Vers. lib. dts.exonér. T.A.	290,79	429,33	- 139	-32,27
635110 C.E.T.	741,00	745,00	- 4	-0,54
Rémunérations du personnel				
641100 Salaires appointements	50 189,95	65 869,10	- 15 679	-23,80
49 804,03		63 238,68	- 13 435	-21,24
641300 Primes et gratifications		2 560,42	- 2 560	-100
641400 Indemnités & avantages divers	385,92	70,00	316	451,31
Charges sociales				
645100 Cotisations URSSAF	24 581,50	25 765,63	- 1 184	-4,60
14 746,81		13 797,83	949	6,88
645200 Cotisations mutuelle	2 616,55		2 617	N/S
645300 Cotisations retraites	7 218,14		7 218	N/S
645310 Cot. caisse retraite compl. employé		5 832,09	- 5 832	-100
645330 Cot. caisse retraite compl cadres		1 328,64	- 1 329	-100
645340 Cotis Art. 83		3 156,47	- 3 156	-100
645370 Cotis. prévoyance		1 650,60	- 1 651	-100

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022	Variati	%
Dotations aux amortissements <i>681120 Dot/amort. immob. corporelles</i>	660,27 660,27	1 435,71 1 435,71	- 775 - 775	-54,01 -54,01
Dotations aux provisions				
Autres charges <i>651000 Redevances /concessions, brevets ..</i>	80,56 76,38	83,91 76,16	- 3 - 7,75	-3,99 0,29
<i>658000 Charges de gestion courante</i>	4,18	7,75	4	-46,06
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>157 395,77</b>	<b>158 208,02</b>	<b>- 1 812</b>	<b>-0,51</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 000,82</b>	<b>15 556,80</b>	<b>- 13 556,80</b>	<b>-87,14</b>
Produits financiers <i>766000 Gains de change</i>	0,04 0,04			N/S N/S
Produits exceptionnels				
Charges financières <i>661160 Emprunts et dettes assimilées</i>	134,78 63,27 71,51	282,87 78,92 203,95	- 148 - 16 - 12	-52,35 -19,83 -64,94
Charges exceptionnelles <i>671000 Charges excep. /opération gestion</i>	2 782,44 2 782,44	2 232,25 2 232,25	550 550	24,65 24,65
<b>Résultat avant participation et IS</b>	<b>-916,36</b>	<b>13 041,68</b>	<b>- 13 958</b>	<b>-107,03</b>
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices <i>695000 Impôt sur les sociétés</i>	280,00 280,00	811,00 811,00	- 531 - 531	-65,47 -65,47
<b>Total des Produits</b>	<b>159 396,63</b>	<b>173 764,82</b>	<b>- 14 368</b>	<b>-8,27</b>
<b>Total des charges</b>	<b>160 592,99</b>	<b>161 534,14</b>	<b>- 1 941</b>	<b>-0,60</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-1 196,36</b>	<b>12 230,68</b>	<b>-13 427</b>	<b>-108,78</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

.Tof

## Annexes

## Annexes

### PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 65 032,91 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -1 196,36 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- Règles et méthodes comptables

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

## 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### 1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

### 1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport	4 900			4 900	
Autres immobilisations corporelles	3 165	720		3 885	
Immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>	<b>8 065</b>	<b>720</b>		<b>8 785</b>	

**3 - ETAT DES AMORTISSEMENTS**

<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>	<b>Montant des amortiss. au début d'exo</b>	<b>Augmentat' Dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions Amort. aff. élém. sortis</b>	<b>Montant des amortiss. à fin d'exo</b>
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels				
Install. générales, agencem., aménagem. divers				
Matériel de transport	4 447	140		4 587
Autres immobilisations corporelles	1 974	520		2 494
<b>TOTAL</b>	<b>6 421</b>	<b>660</b>		<b>7 081</b>

**4 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****4.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

<b>Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant TTC</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	13 776
Autres créances	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>13 776</b>

**4.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

<b>Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant TTC</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 379
Dettes fiscales et sociales	1 785
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>3 166</b>

**4.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Charges / Produits d'exploitation	22	7 500
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>7 500</b>

Commentaires:

**4.4 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**

	<b>Montant brut</b>	<b>Taux amortissement</b>
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
<b>TOTAL</b>		

.Tof

## Etats fiscaux

 République Française		<b>N° 2065-SD</b> <b>2024</b> Formulaire obligatoire <small>(art 223 du Code général des impôts)</small> <small>Date à laquelle la déclaration est déposée au service</small>	
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES</b>			
Exercice ouvert le	01012023	et close le	31122023
		Régime simplifié d'imposition	
<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe		X Régime réel normal	
<input checked="" type="checkbox"/> SI PME innovante, cocher la case ci-contre			
<input checked="" type="checkbox"/> Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
Tof 52 RUE MADELEINE MICHELIS 92200 NEUILLY-SUR-SEINE			
SIRET 8   2   1   1   7   8   3   1   6   0   0   0   1   3		MéI : tof.renauld@gmail.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
<b>B ACTIVITÉ</b>			
Activités exercées	Conseil aux entreprises	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	1 866 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)
PV à long terme imposables à 15 %			
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations	Autres dispositifs		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies A	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater VV du CGI (cocher la case)		
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2258-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
<b>G DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYTE PAR PAYS CGA/DATC</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	N°		
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse	N°	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'état de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays État de résidence par pays	N°		
<b>COMPTABILISATION</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON
Si oui, indication du logiciel utilisé		SAGE GENERATIONS EXPERTS	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du certificateur comptable		Nom et adresse du certificateur	
Didier Maréchal & Associés 27 RUE BEZOUT 75014 PARIS		Télé: 0140448090	
Viseur conventionné		(cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné		Identité du déclarant	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Date 14052024	Lieu NEUILLY-SUR-SEINE
Examen de conformité fiscale (ECF)		Président Christophe RENAULD	
		Signature :	
Prestataire :			

Formulaire obligatoire  
art 223 du Code général des impôts

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

N° 2065 bis-SD  
2024

<b>I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>							
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	a	8 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) <sup>(2)</sup>			c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>			e				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>			f				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>			g				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>			h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 <sup>e</sup> du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>			i	8 000			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 <sup>e</sup> du 3 de l'article 158 du CGI			j				
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>			Total (a à h)	8 000			
<b>J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS</b> (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):  * SART, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
1		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	Montant des sommes versées:
2		3	4	5	6	7	8
<b>K DIVERS</b>							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
<b>L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>							
REMUNERATIONS		MOINS VALUES A LONG TERME IMPOSEES		8 0 %	8 15 %	8 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(6)</sup>	49 286	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(7)</sup>		MVLT réalisée au cours de l'exercice					
		MVLT restant à reporter					
<b>M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS</b>							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

## Etats fiscaux

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

(1)

## BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise ..... <b>Tof</b>				Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise ..... <b>52 RUE MADELEINE MICHELIS 92200 NEUILLY-SUR-SEINE</b>					
SIRET <b>8 2 1 1 7 8 3 1 6 0 0 0 1 3</b>					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <b>1 , 2</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>1 , 2</b>			
				Exercice N clos le <b>[3,1 1,2 2,0,2,3]</b>	
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b> <small>1</small>	<b>Amortissements-Provisions</b> <small>2</small>	<b>Net</b> <small>3</small>	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	8 785	030	7 081
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044	8 785	048	
				7 081	
				1 705	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	35 388	070	35 388
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	22 411	086	22 411
	Charges constatées d'avance *	092	22	094	22
		Total II	096	63 328	098
					63 328
		Total général (I+II)	110	72 114	112
				7 081	
				65 033	
<b>PASSIF</b>				Exercice N <small>1</small> NET	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel *			120 1 000	
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126 100	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	)	132	
	Report à nouveau			134 12 200	
	Résultat de l'exercice			136 (1 196)	
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
		Total I	142	12 104	
Provisions pour risques et charges			Total II	154	
Emprunts et dettes assimilées				156 9 104	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
Fournisseurs et comptes rattachés *				166 6 822	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	6 860	)	172 21 933	
Comptes courants d'associés				173 7 571	
Autres dettes				175	
Produits constatés d'avance				174 7 500	
	Total III	176	52 929		
	Total général (I+II+III)	180	65 033		
<b>RENOVIS</b>	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 720
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

## (2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2024-B-SD 2024

		Désignation de l'entreprise . Tof	Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Néant	* Exercice clos le 13.11.2023
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue	Biens		215	214	
		Services *		217	218	149 588
	Production stockée *	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	9 808
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	159 397
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : ( dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )				242	80 581
	Impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	741	244	1 303
	Rémunérations du personnel *				250	50 190
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	24 582
	Dotations aux amortissements *				254	660
	Dotations aux provisions				255	
	Autres charges	( dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * )	259		262	81
		( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	260			
			Total des charges d'exploitation (II)		264	157 396
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						
	Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)		294	135
	Produits exceptionnels (IV)				290	
	Charges exceptionnelles (VI)	( dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) )	347		300	2 782
		( dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D) )	348			
	Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	280
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>						
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				310	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	280
	Divers *, dont intérêts excédentaires des emprunts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	2 782
	Fraction des loyers à réintégérer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de lever l'option	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D) )	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991				
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions autre mer	364		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexages)	992	Zone de développement prioritaire (44. sexages)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit				346	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies C)	647		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 décies E)	641		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies G)	649		
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS</b>		<b>Bénéfices col. 1</b>	<b>Déficit col. 2</b>	<b>352</b>	<b>1 866</b>
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :			360
	<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		<b>Bénéfices col. 1</b>	<b>Déficit col. 2</b>	<b>370</b>	<b>1 866</b>

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

## **REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES**

DGFIP N°2033-B-SD 2024

## Extension

(3)

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2024

		Désignation de l'entreprise : .Tof						Néant <input type="checkbox"/>																					
Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)																													
<b>I IMMOBILISATIONS</b>		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale *																					
ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations à la fin d'exercice																					
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400		402		404	406																						
	Autres	410		412		414	416																						
	Terrains	420		422		424	426																						
	Constructions	430		432		434	436																						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444	446																						
	Installations générales agencements divers	450		452		454	456																						
	Matériel de transport	460	4 900	462		464	466	4 900																					
Autres immobilisations corporelles	470	3 165	472	720	474	476	3 885																						
Immobilisations financières	480		482		484	486																							
<b>TOTAL</b>	490	8 065	492	720	494	496	8 785																						
<b>II AMORTISSEMENTS</b>		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice																						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																													
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498	499																						
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504	506																						
	Terrains	510		512		514	516																						
	Constructions	520		522		524	526																						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534	536																						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544	546																						
	Matériel de transport	550	4 447	552	140	554	556	4 587																					
Autres immobilisations corporelles	560	1 974	562	520	564	566	2 494																						
<b>TOTAL</b>	570	6 421	572	660	574	576	7 081																						
<b>III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																											
SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5																							
		6	7	8	9	10																							
								Plus ou moins-values																					
													Court terme *	Long terme															
																		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦										
																							0 % ⑧						
																							1						
																							2						
																							3						
																							4						
																							5						
6																													
7																													
8																													
9																													
10																													
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	588	587																						
	Plus-values taxable à 19 % ⑪				579	583	594																						
	TOTAL				596	585	597																						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquer les modalités de calcul de ces plus-values.

(4)

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

 Formulaire obligatoire (article 302 *séries*  
*à bis* du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :								Néant <input type="checkbox"/> *						
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>														
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>														
			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotation de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice							
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606						
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607						
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616						
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636						
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646						
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656						
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666						
TOTAL		680		682		684		686						
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>														
Dotations Reprises														
Fonds commercial	681		683											
Autres immobilisations incorporelles	700		705											
Terrains	710		715											
Constructions	720		725											
Inst. techniques mat. et outillage	730		735											
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745											
Matériel de transport	750		755											
Autres immobilisations corporelles	760		765											
TOTAL	770		775											
<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>														
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes													
2														
3														
4														
5														
6														
7														
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780												
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>														
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982													
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis													
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter													
Déficits imputés	983													
Déficits reportables	984													
Déficits de l'exercice	960													
Total des déficits restant à reporter	970													
<b>III DIVERS</b>														
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381								
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325										
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327										
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380								
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG+CRDS		326												
N° du centre de gestion agréé						388								
Montant de la TVA collectée						374		14 006						
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		5 631						
Montant des prélevements personnels de l'exploitant						399								
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398								
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397								

SAGE Expert-comptable Janvier 2024 : Etat préparateur

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

## DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E SD 2024

(5)

Désignation de l'entreprise: .Tof.

N° Rant  \*

Exercice ouvert le: 01/01/2023, et clos le: 31/12/2023

Données en nombre de mois 1 2

## DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel \*:

Dont apprentis	376
Dont handicapés	657
	651
	861

Effectifs affectés à l'activité artisanale

## CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

## I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>

## II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup>

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b>

## IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137

## V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).

117

## Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.  
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026
Période de référence	024 / / 160 / /
Date de cessation	/ / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 2 1 1 7 8 3 1 6

Dénomination de l'entreprise

.Tof

Adresse (voie)

52 RUE MADELEINE MICHELIS

Code postal

92200

Ville

NEUILLY-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sousscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7)

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)
 (1) Néant  \*

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 2 1 1 7 8 3 1 6

Dénomination de l'entreprise

.Tof

Adresse (voie)

52 RUE MADELEINE MICHELIS

Code postal

92200

Ville

NEUILLY-SUR-SEINE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

**.TOF**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 1.000 euros**  
**Neuilly 92200**  
**RCS Nanterre : n° 821 178 316**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 25 JUIN 2024**

---

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE  
LE VINGT-CINQ JUIN  
A DIX-NEUF HEURES

Les associés de la société .TOF, Société par Actions Simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe RENAULD, unique associé et Président.

Le Président constate que l'associé présent possède la totalité des actions, et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- les comptes annuels,
- le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée,
- le rapport de gestion de la Présidence.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la Présidence sur les opérations et les comptes de l'exercice,
- approbation de ces comptes et quitus à la présidence de sa gestion,
- approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- affectation des résultats,
- rémunération du Président,
- questions diverses.

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte.

Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'Ordre du Jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion ainsi que le bilan et les comptes annuels de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître pour ledit exercice, un bénéfice de 1196,36 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de la distribution de la somme de 2100 euros à titre de dividendes.

Le solde, soit la somme de (- 1196,36 -2100 euros soit -3396,36 euros est affecté au Report à Nouveau qui sera donc de 8803,53 euros (12 199,89 -3396,36) euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence mentionnant l'absence de conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce, prend acte purement et simplement qu'aucune convention, n'est intervenue entre la société et l'un des associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus entier au Président pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 pour l'accomplissement de sa mission pendant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de ne fixer aucune rémunération au Président pour la gestion de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs :

- au Président avec faculté de se substituer tout mandataire de leur choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent ;

- au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée à **DIX NEUF HEURES TRENTE.**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture de tous les associés.



Monsieur Christophe RENAULD  
Président, Associé

- au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée à DIX NEUF HEURES TRENTE.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture de tous les associés.

Monsieur Christophe RENAUD  
Président, Associé